



Problemes avec proprietaire

Par **carine**, le **22/05/2011** à **23:16**

Bonjour,

nous avons rendu notre logement le 1 mai malheureusement sans lettre avec AR pour les 3 mois de préavis, en effet nous avons fait cela a l'amiable debut février.

nos propriétaires ont donc mis une annonce pour la location de leur logement disponible début mai.

le 30 avril nous faisons l'état des lieux et rendons les clefs mais ils nous annoncent qu'ils gardent la caution.

pas edl de sortie signé, pas de factures de travaux, bref on va leur envoyer une mise en demeure mais peuvent ils nous réclamer des loyers en plus sachant que le 2 mai, des nouveaux locataires occupaient l'appartement ? Car je sens qu'ils vont tous faire pour rien nous rendre et que si l'on demare dans les procédures ils vont vite contre attaquer.

merci de vos réponses

Par **mimi493**, le **22/05/2011** à **23:38**

Certes, vous n'avez jamais envoyé de congé, mais le logement étant reloué dès le 2 mai (je vous conseille d'en avoir la preuve), ils ne peuvent conserver le DG pour des loyers après votre départ (si c'est une location vide)

Vous dites avoir fait l'EDL et ensuite qu'il n'y en a pas ????

De toute façon, vous devez attendre deux mois après la remise des clefs pour réclamer le

remboursement du DG

Par **carine**, le **23/05/2011** à **14:06**

Merci de votre réponse.

Nous nous sommes présenté le 30 avril pour l'état des lieux et la remise des clefs, mais ils nous aboyés dessus a peine arrivé puis ils nous ont annoncé qu'ils gardaient la caution on leur a rendu les clefs et aurevoir donc l'état des lieux de sorti n' a pas été comparé a celui d'entré et nous n'avons rien signé.

Par **mimi493**, le **23/05/2011** à **14:29**

Si vous n'avez rien signé, surtout taisez-vous car vous êtes alors réputé avoir rendu le logement en bon état. Attendez les deux mois après la remise des clefs, et LRAR de mise en demeure de rendre le dépôt de garantie

Par **carine**, le **23/05/2011** à **21:46**

Merci de répondre a nos questions car parfois on ne sais pas quoi faire fasse a ce genre de situation et surtout de personnes abusive.

Votre site est vraiment très bien.